Swiss Insurance Medicine
Versicherungsmedizin Schweiz
Médecine d'assurance suisse
Medicina assicurativa svizzera

Formation en appréciation de la capacité de travail (ACT)

www.swiss-insurance-medicine.ch

CONCEPT

Le cours de formation continue s'adresse aux médecins souhaitant approfondir leurs connaissances en évaluation de la capacité de travail dans le cadre de la mise en œuvre des « clarifications ACT », des examens médicaux confidentiels, des avis d'experts et dans la pratique clinique quotidienne. Outre les bases de l'évaluation de l'(in)-capacité de travail, le cours enseigne également le concept de « clarification ACT », son contexte dans l'environnement des assurances et des entreprises et les particularités du traitement des données. L'accent sera mis sur les études de cas et l'échange d'expériences.

Objectifs

Les participants

/ connaissent les bases juridiques et médicales de l'évaluation de la capacité de travail
/ connaissent les outils et les aides appropriés pour l'évaluation
/ sont capables de mener à bien le processus de clarification et d'évaluation standardisé et de rédiger un rapport structuré selon les critères de qualité en vigueur
/ sont conscients de leur rôle d'évaluateur et du contexte de l'évaluation
/ saisissent les principes de l'évaluation en vigueur dans divers domaines de spécialisation
/ connaissent les besoins des clients potentiels

Intervenants et responsables module

Les intervenants sont des médecins spécialistes, des juristes, des professionnels de la réinsertion et des experts des compagnies d'assurance et du secteur des ressources humaines. L'accent est mis sur l'expérience pratique dans l'évaluation et l'application de l'évaluation de la capacité de travail.

Groupe cible

Spécialistes, médecins en formation continue, chiropraticiens, neuropsychologues et autres catégories de professionnels ayant des missions et des intérêts dans le domaine de l'évaluation de la capacité de travail et de l'insertion professionnelle.

Certificat

A l'issue du cours, les participants reçoivent un certificat de la Swiss Insurance Medicine (SIM). La délivrance du certificat est soumise à la présentation obligatoire d'un rapport. Les chiropraticiens, neuropsychologues et psychologues reçoivent un certificat SIM spécifique à l'issue du cours ACT, les autres catégories de professionnels reçoivent un certificat de participation. Le certificat est valable 5 ans et requiert une formation continue régulière. Vers la fin de la 5ème année civile, les titulaires du certificat sont invités à présenter l'attestation de formation. Pour tout autre renseignement sur la recertification, veuillez consulter le site web.

PROGRAMME

Module 1

Le module se concentre sur les fondements juridiques et médicaux de l'évaluation de la capacité de travail examinés à l'aide de cas pratiques. Un accent particulier est également mis sur la protection des données, les décisions judiciaires récentes en rapport avec l'évaluation de la capacité de travail sont examinées.

Un premier aperçu du rapport ACT structuré et des instruments les plus courants est donné et le rôle de l'évaluation de la capacité de travail dans le contexte de l'insertion professionnelle est discuté.

/ Crédits SIM : **15**
/ Crédits FMH : **15**
/ Crédits SPHD : **13**

Module 2

Le module couvre les procédures relatives aux troubles psychiques, psychosomatiques et musculo-squelettiques les plus courants entraînant une incapacité de travail et les aborde à l'aide d'études de cas concrets.

En outre, les méthodes de réadaptation ergonomique (évaluation ergonomique du lieu de travail, évaluation des performances fonctionnelles liées au travail) sont présentées en termes pratiques et la valeur des observations comportementales dans l'évaluation des troubles douloureux est discutée.

/ Crédits SIM : **16**
/ Crédits FMH : **16**
/ Crédits SPHD : **14**

Module 3

Le dernier module s'attache tout d'abord à décrire les besoins liés à l'évaluation de la capacité de travail et la clarification ACT chez les assurés issus des différents secteurs des compagnies d'assurance et des responsables des ressources humaines des entreprises. À l'aide de « bons » et de « mauvais » exemples, la structure et la rédaction d'un rapport ACT seront examinées.

En outre, les outils et les aides existants seront testés dans la pratique et les questions relatives à l'attribution des marchés, une approche de la clarification et de la rémunération seront discutées.

/ Crédits SIM : **16**
/ Crédits FMH : **16**
/ Crédits SPHD : **14**

Vous trouverez le contenu détaillé des modules dans les programmes respectifs à votre disposition sur le site web de la SIM.

Les trois modules ne doivent pas nécessairement être suivis dans l'ordre. Toutefois, nous recommandons de ne pas commencer par le dernier module qui nécessite l'acquisition préalable des connaissances de base étudiées dans les modules précédents.

Remarque : le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

ORGANISATION

Dates

Les dates et lieux actuels des divers modules sont disponibles sur **www.swiss-insurance-medicine.ch/fr/formation/cours/act**

Contact pour s'informer et s'inscrire

Swiss Insurance Medicine
c/o Medworld AG
Administrative Office
Sennweidstrasse 46
CH-6312 Steinhausen
Tel. +41 (0) 41 748 07 30
info@swiss-insurance-medicine.ch
www.swiss-insurance-medicine.ch

COÛTS

Coûts pour médecins spécialistes, neuropsychologues ou chiropraticiens

CHF 1000.– pour participer à un module

Coûts pour médecins en formation post-graduée

CHF 700.– pour participer à un module

(sous réserve de modification de prix)

Inscription sur www.swiss-insurance-medicine.ch

Swiss Insurance Medicine
Versicherungsmedizin Schweiz
Médecine d'assurance suisse
Medicina assicurativa svizzera

© Swiss Insurance Medicine (SIM) 2020